

RECEPISSE DE DECLARATION

D'OUVERTURE DE MUTATION DE TRANSLATION (1)

Département HERAULT Arrondissement MONTPELLIER
Commune LUNEL

**D'UN DEBIT DE BOISSONS A CONSOMMER SUR PLACE
D'UN RESTAURANT
D'UN DEBIT DE BOISSONS A EMPORTER**
(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant invoqué par le déclarant ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées

Concernant (1) :

Le débit de boissons à consommer sur place de 3^{ème} 4^{ème} catégorie (2)

Le restaurant titulaire de la petite licence restaurant licence restaurant

Le débit de boissons à emporter titulaire de la petite licence à emporter licence à emporter

Sis à : 12 Avenue Victor Hugo - 34400 LUNEL

Enseigne : LE GLACIER

Propriétaire du fonds de commerce :

■ Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3) :

Nom de naissance :	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :	Profession :
Adresse du domicile :	Adresse du domicile :	Adresse du domicile :
Tél. :	Tél. :	Tél. :
Email :	Email :	Email :

■ Pour une personne morale (s'il y a lieu) :

Dénomination sociale de la société : SARL LE GLACIER

Adresse du siège : 12 Avenue Victor Hugo - 34400 LUNEL

Date de la précédente déclaration (si mutation ou translation) : 16/02/2010

Déclarant(s) (3) :

Nom de naissance: <u>ANARA</u>	Nom de naissance : <u>STEVENAERT</u>	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom : <u>Hadjira</u>	Prénom : <u>Xavier</u>	Prénom :
Né(e) le : <u>25/04/1969</u>	Né(e) le : <u>04/02/1975</u>	Né(e) le :
A : <u>ALS</u>	A : <u>LILLE</u>	A :
Département : <u>Gard</u>	Département : <u>Nord</u>	Département :

Nationalité : Française	Nationalité : Française	Nationalité :
Domicile : 69 Rue Piene Desmoulin. 30500 Nîmes Tél. : 06.60.02.95.84 Email : glaciel7565@gmail.com	Domicile : 69 Rue Piene Desmoulin. 30900 Nîmes	Domicile :

(1)(4) Date d'obtention du

permis d'exploitation : 18/04/2018 et 05/04/2018

permis de vente de boissons alcooliques la nuit :
...../...../.....

Agissant en qualité de (1) :

<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel	<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel	<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel
<input checked="" type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire)	<input checked="" type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire)	<input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire)
<input checked="" type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)	<input checked="" type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)	<input type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)

Déclare(nt) vouloir effectuer (1) :

<input type="checkbox"/> L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du :/...../.....
<input checked="" type="checkbox"/> LA MUTATION	Exploiter à partir du (04/08/2018) le débit de boissons susmentionné. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) <input type="checkbox"/> Mme M. : Guy HELIX en qualité de : <input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel <input checked="" type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire) <input type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5) (6) : SARL SA-GA
<input type="checkbox"/> LA TRANSLATION	Transférer à partir du (...../...../.....) le débit de boissons précédemment installé à : _____ _____

Le ou les déclarants certifient :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336- 1, L.3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;
2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : Lunel le 19/07/2018



Timbre de la commune :

(1) cocher la case utile.

(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4^e catégorie.

(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.

(4) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

(5) Notamment (non limitatif) : Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC ; Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; Directeur général ou directeur général délégué de la SA

(6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration.